

Cote de l'argent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 208

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

part de Mary, de 50 dollars supérieures à celle de John et de 30 dollars inférieures à celle d'Anna.

En attendant la décision des Juges, un Journal a offert un prix à qui résoudra ce problème. Voici la solution qui a été acceptée comme correcte :

La veuve Gragan reçoit la moitié de la fortune Mary reçoit 540 dollars, Nicolas 290, John 270, Anna 310, Joseph, Peter, Gabriel et Franck 35 chacun.

Cependant le tribunal n'a point encore rendu son jugement qui est attendu avec impatience.

* * *

M. Laborde présente à la dernière séance de l'Académie de médecine de Paris, un nouvel appareil qui permet aux jeunes aveugles d'apprendre à écrire les lettres, les chiffres et la musique, avec une très grande facilité. Des expériences officielles ont été faites à l'Ecole départementale de la Seine et ont montré qu'avec le nouvel appareil l'aveugle écrit directement en relief sur une feuille de papier et se corrige du même côté de la page.

Avec les anciens appareils l'aveugle écrivait en creux au recto ce qu'il suivait des doigts au verso, d'où grandes difficultés.

* * *

Dernièrement à Londres, on a vendu aux enchères un chapeau haut de forme et une pipe de bruyère ayant appartenu au président Kruger.

Le chapeau, qui date d'environ quarante ans et qui porte au fond le nom de Kruger écrit à la main, a été adjugé 625 francs. La pipe a atteint 325 fr. 10.

* * *

L'héritage du chat. — Une dame d'Amiens avait un chat lequel s'appelait Cadet-Roussel.

En mourant, elle a laissé à son cher minet, par testament, 300 francs de rente, destinés à subvenir à sa nourriture.

Ce legs, on s'en doute, n'est point valable devant la loi.

Un chat n'a pas de personnalité civile et n'a point capacité pour recevoir de legs. Voilà l'infortuné Cadet-Roussel condamné au jeûne; mais par une contradiction assez amusante, les articles suivants du testament sont parfaitement valables.

Ces articles attribuent, en effet, une rente de 100 francs au vétérinaire qui soignera le chat, et prévoient 100 francs pour achat de drogues. Le vétérinaire a tout à fait capacité pour recevoir les legs. Donc, Cadet-Roussel sera soigné, — mais il ne sera pas nourri.

Un journal propose de considérer, par une fiction hardie, le lait et le mou comme des médicaments; auquel cas le dit chat vivrait d'une pension de huit sous par jour environ, ce qui représente une jolie aisance pour un matou.

Une autre conséquence de l'affaire est que les 300 francs de rente, directement légués à Cadet-Roussel et que Cadet-Roussel n'a pas capacité de recevoir, et qui devaient, après sa mort, passer aux enfants pauvres d'un hospice ne pourront plus être attribués à ceux-ci. En effet, cette disposition est caduque, puisqu'elle est subordonnée à l'exécution d'une condition inexécutable!

En privant le chat de sa pension, les juges en privent donc les enfants pauvres de l'hospice. Voilà bien un cas, semble-t-il, où l'on pourrait permettre aux chats d'hériter.

* * *

Champagne germanique. — Une feuille allemande annonce avec le plus sérieux du

monde que l'automne dernier, chaque jour, il passait à Deutsch-Avicourt une moyenne de 150 wagons français, venant de Normandie et chargés de pommes.

Le journal en question ajoute ceci :

« Ces fruits qui se gâtent rapidement sont transportés par trains spéciaux à destination du Wurtemberg. Ils servent à la fabrication de vins mousseux. »

Du champagne allemand fabriqué avec des pommes de Normandie! Voilà certes un des plus beaux traits de l'industrialisme contemporain!

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 206 du *Pays du Dimanche* :

807. LOGOGRIPHE.

Fange. Ange.

808. MOT CARRÉ.

V A L E U R
A M A R R E
L A T R A N
E R R A N T
U R A N I E
R E N T E S

809. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

VOYELLES.

Avec ton nez et ton menton,
J'en supprime les épithètes,
Bélise, tu pourrais, dit-on,
Aisément casser des noisettes.

Variantes. — Nérine. Céline. Cécile. etc.

810. CURIOSITÉS.

LES EMBLÈMES.

Ancre. — *Salut.*
Balance et épée. — *Justice.*
Bride. — *Moderation.*
Lampe. — *Travail.*
Mains enlacées. *Fidélité.*
Roue. — *Inconstance.*

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Brise de mer à Bienne; Nabuchodonosor à Soulee; Emmanuel à Viques; Sylvestre à Boncourt; Bâche de Noël à Porrentruy; Tatiana à Delémont; Nemrod le chasseur à Bonfol.

815. LANGAGE FRANÇAIS.

VIEUX DICTON.

Quelle est l'origine de ce dicton :

*Le Serpent et le Dragon
Mettront Grenoble en savon ?*

816. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES ET VOYELLES.

Compléter la phrase ci-dessous en remplaçant les * par les voyelles et les consonnes manquantes et l'on obtiendra une pensée d'un grand poète moderne :

L * s * n * i * r * e * o * j * u * s * e * t * e
* t * u * n * e * o * t * n *

817. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à composer les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales formeront les noms de deux hommes d'Etat célèbres :

X X X X X 1. Partie du corps.
X X X X X 2. Coutume.
X X X X X 3. Violon.
X X X X X 4. Compositeur de musique.
X X X X X 5. Plante.
X X X X X 6. Se cacher.

818. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Les ânes les plus calmes ont leurs récoltes.

N° 2. — Au carnaval ma Camille est en bête

N° 3. — Il faut faire fête à l'otage.

N° 4. — Faites empaler tous ces magots de Chine.

N° 5. — Le cheval du fort est obstrué par les sabres.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 7 Janvier 1902.

Cote de l'argent

du 26 Décembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 98.— le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Tableau magique



Où se cache le meurtrier ?

Bons mots.

Champoireau, employé dans un ministère, va trouver son chef de bureau :

— Je vous prie d'augmenter mes appointements.

— Vos motifs ?

— Le médecin dit que j'ai besoin d'un bon traitement.

* * *

Chez le peintre Vermouth :
— Tu vois, petit Georges, c'est le portrait de ta maman, tu la reconnais ?

— Sans doute.

— A quoi donc ?

— Tiens ! à sa robe.

